

39.888 enseignants se sont assurés contre les agressions

Un chiffre en constante augmentation

En juillet 2015, ils étaient 39.888 enseignants à avoir contracté auprès d'Ethias une assurance contre les agressions. Ce type de police rencontre un succès sans cesse croissant.

D'année en année, la police « Academic » séduit davantage d'enseignants. Proposée par Ethias, cette assurance couvre tout ce que les autres assurances ne couvrent pas. « Elle sert, en effet, à colmater les brèches des autres assurances », nous explique Benoît Rigo, le porte-parole. « Elle existe depuis plus de 15 ans maintenant, mais nous remarquons que son succès va croissant. »

En juillet 2014, 38.764 membres du personnel enseignant belge avaient souscrit une police « Academic ». Ce chiffre montait à 39.888 personnes un an plus tard. « Mais ça ne veut pas dire que les professeurs sont de plus en plus souvent victimes d'agressions », ajoute-t-il. « C'est juste que nous proposons des packagings ou que nous offrons l'assurance Academic gratuitement

si la personne prend son assurance auto et habitation chez nous. Pas de raison de refuser... »

Que couvre exactement cette fameuse police ? « Imaginez qu'un professeur va faire son marché un samedi matin », explique Benoît Rigo « Il tombe sur un parent d'élève mécontent qui s'énerve et le frappe. L'assurance de l'école ne le couvre pas puisque l'agression a eu lieu en dehors de l'établissement. Alors que l'assurance Academic, elle, couvrira d'éventuels frais d'hospitalisation et juridiques. »

Autre cas : un professeur donne des cours particuliers chez lui. Son élève a apporté son propre ordinateur que, malencontreusement, l'enseignant laisse tomber. Là encore, le prof est couvert par l'assurance Academic. « Par contre, si un élève décide de crever les pneus de la voiture du prof, l'Academic ne pourra rien faire tout simplement parce que là, c'est l'assurance Auto qui devra agir », ajoute le porte-parole. Coût de cette fameuse police « Academic » ? 48,77 euros par an.

UN NUMÉRO POUR DÉNONCER

La violence envers le corps enseignant n'a rien d'une chimère. Pour dénoncer des faits dont ils seraient victimes, les professeurs ont à leur disposition le numéro vert « Assistance école ». Entre 2010, année de sa création, et 2014, la ligne a comptabilisé 1.800 dossiers.

55 % des appels faisaient état de violence psychologique mais 20 % dénonçaient de la violence physique.

Concernant le harcèlement moral, ce sont surtout les directeurs (46 %) et les collègues (32 %) qui sont pointés du doigt par les enseignants. Les élèves et les parents, eux, sont principalement cités dans les violences verbales avec respectivement 23 % et 58 % des dossiers. ■

DEBORAH VAN BOTERDAEL

**LA POLICE
« ACADÉMIC »
COUVRE LES FRAIS
D'HOSPITALISATION**